



### Communiqué de Presse

#### **ALEC2010**

#### **Première conférence internationale sur l'e-s@nté des régions**

*Luleå - Norrbotten (S), 5 février 2010.*

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), dans le cadre de son réseau e-s@nté, a organisé la première conférence internationale e-s@nté ciblant directement les régions et leurs partenaires. Plus de 200 élus régionaux, responsables, experts universitaires et entrepreneurs de toute l'Europe ont participé à la conférence "Artic Light E-health" (ALEC2010), à Norrbotten (S), pour partager leurs réussites et leurs erreurs et discuter de la meilleure façon de faire de l'e-s@nté une réalité pour tous les citoyens.

*« Le but du réseau e-s@nté de l'ARE est d'améliorer la santé de nos citoyens et leur qualité de vie. L'e-s@nté nous permet d'exploiter le potentiel des Technologies d'Information et de la Communication (TIC) et de fournir des soins de santé où ils le veulent et quand ils en ont besoin. Nos citoyens sont au cœur de notre travail : nous voulons leur donner les connaissances et les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé », a déclaré **Agneta Granström**, Présidente du réseau e-s@nté de l'ARE et Conseillère de la région Norrbotten (S).*

Les régions membres de l'ARE sont de véritables pépinières pour l'innovation dans les soins de santé. La Province du Noord-Brabant (NL) par exemple a décidé d'agir comme un catalyseur pour le développement des soins intelligents dans la région, même si ce domaine ne figure pas parmi ses compétences premières. Ils ont créé une plate-forme où autorités régionales, commerciales et organisations de soins de santé, ainsi qu'utilisateurs et associations de patients, peuvent travailler conjointement pour apporter des réponses innovantes aux défis posés par les changements démographiques et le vieillissement de la population.

Les régions coopèrent pour gommer les frontières en matière de soins de santé. Le canton de Bâle-Ville (CH) travaille avec l'Allemagne voisine sur un projet pilote qui permettra aux citoyens de recevoir un traitement médical de l'autre côté de la frontière. Les obstacles rencontrés vont de l'acceptation par les professionnels de santé à la modification de leurs systèmes juridiques respectifs, qui auparavant ne permettaient pas aux patients de se faire soigner à l'étranger. Cette expérience a démontré l'importance d'adopter une approche progressive des changements, en associant dès le début professionnels de la santé et utilisateurs finaux, et en communiquant les réussites.

ALEC2010 vise à façonner l'agenda E-S@nté des régions pour les années à venir. *« Les débats de ces deux derniers jours ont souligné l'importance de la coopération. Nous avons la technologie et les entrepreneurs. Notre rôle en tant que régions est de nous assurer qu'ils créent les outils d'e-s@nté dont nos citoyens et patients ont vraiment besoin. En travaillant tous ensemble autour d'une même table, nous pouvons garantir que l'e-s@nté offre des soins de santé de qualité, mais également des gains économiques pour nos régions. Le réseau e-s@nté de l'ARE va élaborer un programme de formation des élus régionaux pour accroître leurs*

*connaissances sur la façon dont l'e-s@nté peut être appliquée avec succès dans les régions. Il n'y a pas d'avenir sans e-s@nté », a conclu Agneta Granström.*

Toutes les présentations mentionnées seront prochainement disponibles sur le site de l'ARE :  
<http://www.aer.eu/fr/events/health-social/2009/ehealth-nll.html>

*L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) est le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 270 régions issues de 33 pays et 16 organisations interrégionales, l'ARE est la voix politique de ses membres et un forum pour la coopération interrégionale.*

**Contacts ARE :**

Francine Huhardeaux, Chargée de Presse & Communication, [f.huhardeaux@aer.eu](mailto:f.huhardeaux@aer.eu) - Tel. : +33 3 88 22 74 49

Commission 'Politique sociale & Santé publique' (2) : Rania Georgoutsakou, Senior Policy Coordinator, [g.ourania@aer.eu](mailto:g.ourania@aer.eu) - Tel.: +32 2 421 87 57

